

Mémoire

Déposé au Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE)

Usine de liquéfaction de gaz naturel
STOLT – Bécancour Québec

Louys Patrice Bessette
Citoyen

Avec la collaboration de
Marie-France Doucet
Correction et révision

5 mars 2015

Introduction

Étrangement, je me sens obligé de justifier ma participation à cette audience.

Je suis conscient que plusieurs personnes sont emplies d'espoir d'obtenir enfin un bon emploi ou de bons contrats dans ce projet. Je ne m'oppose pas à ces désirs-là. Je m'oppose au moyen proposé pour y parvenir.

Je ne suis pas un *noniste*, un opposant professionnel ou un gauchiste. Je ne m'amuse pas à m'opposer à tout développement. Je considère simplement que c'est mon devoir de citoyen d'exprimer mes craintes face aux projets douteux du « pouvoir en place » au Québec, ce que trop peu de gens font.

Je n'ai pas de qualification scientifique, économique ou géopolitique particulière... Outre que de m'être intéressé à quelques-uns des divers projets de développement énergétique qui fusent de toutes parts depuis cinq ans.

Je ne suis qu'un simple citoyen du Québec, père d'une adolescente de 17 ans.
Je suis inquiet pour l'avenir de cette enfant et pour l'avenir des enfants qu'elle pourrait avoir un jour.

Je constate le peu d'intérêt que nos dirigeants, élus et non élus, ont pour la protection de l'environnement... Pour l'air que nous respirons, pour l'eau que nous buvons ainsi que pour les animaux qui vivent sur notre territoire. J'ai réellement l'impression que pour ces dirigeants, l'environnement est une embête à contourner plutôt qu'une richesse à protéger.

Actuellement, l'atmosphère et les cours d'eau sont des poubelles où l'on se permet de se débarrasser de nos déchets. Les questions discutées autour de ce fait en reviennent toujours à définir des normes acceptables de quantité et de concentration. Il n'est jamais question de trouver des moyens de ne plus polluer du tout. Il faut que ça ait un impact sur une espèce en voie d'extinction pour se préoccuper de cette question-là.... Et encore.

L'Homme se croit maître du monde. Il s'est attribué le droit de transformer son milieu de vie comme bon lui semble et il est convaincu d'avoir la capacité de contrôler les impacts de ses changements. Ce « droit » de transformer notre milieu de vie a été délégué à des dirigeants qui ont perdu le sens de la communauté. S'il y a de l'argent à faire pour quelques-uns, ces quelques-uns se permettent tout. Cela n'est pas fait au grand jour! Ce qui prouve qu'il ne s'agit pas seulement d'inconscience collective. Il s'agit d'extorsion et de pillage, par certains, basés sur le fait que les autres ont les conceptions erronées suivantes :

- 1- la toute puissance de l'Homme;
- 2- la bienveillance de la classe dirigeante.

Ce qui est certain, c'est que je ferai partie de ceux qui ne profiteront en aucune manière, ni directe, ni indirecte, de ce projet et des autres en découlant... MAIS qui subiront certainement les impacts négatifs des modifications de l'environnement que cette catégorie de projet entraînera.

Emplacement

L'emplacement de l'usine de liquéfaction de gaz naturel Stolt à Bécancour nécessite la destruction d'un milieu humide de 1,9 hectare situé aux abords du fleuve Saint-Laurent.

Le niveau d'importance de la destruction de ce milieu humide a été qualifié de « moyen ». On dit n'y avoir relevé que très peu de faune et de flore « importante ». On a même dit que ce milieu humide n'était pas « connecté » au fleuve. Il n'y aura donc pas d'impact sur le fleuve.

Tout cela me laisse extrêmement perplexe. On a récemment annoncé des coupures de budget au ministère de la Faune¹, alors on ne saura probablement jamais si mon sentiment est fondé.

Il n'y a pas de hasard.

Présentation « à la pièce » des projets

Je me suis présenté aux audiences du BAPE en étant convaincu qu'il y avait un lien avec le dossier du gaz de schiste² qui a été démontré comme n'étant pas souhaitable, et ce, à tous les niveaux.

Je ne connaissais pas la « consistance » de ce lien. Je suis allé aux nouvelles. Ce que j'y ai appris m'a tout simplement renversé.

Lors de la première séance de cette audience, le 9 février 2015, j'ai posé une question toute simple, dont voici l'essentiel :

Par M. Louys Patrice Bessette : (Ligne 2493)³

« [...] **combien de ports sont équipés pour recevoir [le gaz liquéfié]**, donc combien de clients vont avoir notre compagnie Stolt au Québec? J'ai cru comprendre qu'il y en avait un seulement au Nouveau-Brunswick, j'aimerais savoir combien de clients potentiels? Parce qu'on parle d'approvisionner des clients qui sont pas raccordés au réseau de gazoduc actuellement, donc au Québec, est-ce qu'il y en a réellement tant que ça, des clients potentiels, puis où? »

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz) : (Ligne 2518)³

« [...] il n'existe pas actuellement de port méthanier où nos clients, les clients qu'on vise seraient desservis. Donc il y aura construction de port méthanier et, comme je le disais tantôt, **si ça nécessite une autre d'étude d'impact à ces endroits-là, il y aura des études d'impact pour ces installations-là.** »

1 <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/430965/l-expertise-scientifique-ecope>

2 <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/rapports/publications/bape307.pdf>

3 http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/installation_gaz_naturel-becancour/documents/DT1.pdf

Par M. Charles Béhrer (Transport Canada) : (Ligne 2542)³

« [...] **il n'y a pas d'installations présentement au Québec où il pourrait décharger le gaz naturel liquéfié.** De par sa composition, il faut qu'il reste à moins cent soixante-deux degrés (-162 °C), alors ça prend des installations qui sont très particulières pour ça. »

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz inc.) : (Ligne 2572)³

« Alors on utiliserait des ports existants, où on construirait une installation, un terminal régional qui, à partir de là, desservirait soit un client qui est à proximité ou par camion qui est à quelques kilomètres. »

Par le Commissaire, M. Louis Dériger : (Ligne 2626)³

« Pour la question des installations sur la Côte-Nord, bon, je reviens encore là-dessus, mais le cent trente millions (130 M\$), il y a déjà une estimation qui a été mise sur la table, c'est quoi l'échéancier, c'est quoi le calendrier de ce projet-là? »

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz inc.) : (Ligne 2622)³

« [...] ce terminal régional là ou ces terminaux régionaux [...] il y en ait deux (2) plutôt qu'un plus gros, qu'il y en ait deux (2) de moins grande envergure, idéalement, c'est ce que je disais tantôt, ce qu'on vise, c'est que tout ça soit prêt en même temps. **D'ailleurs, on a déjà un avis de projet pour une étude d'impact déposée au ministère de l'Environnement** à ce sujet-là. »

Par Louys Patrice Bessette : (Ligne 2645)³

« Je comprends que c'est le premier morceau de casse-tête de tout un plan qui se met en place. »

Il s'agit d'une conversation tenue lors d'un BAPE d'une journée et demie pour un petit projet de développement « local ».

J'ai senti que la salle était bouche bée devant ce constat.

Madame Gisèle Grandbois, présidente de cette audience, a senti qu'une pause était nécessaire.

On nous parle de l'arbre,
mais pas de la forêt.

Y a-t-il réellement consultation du public?

L'entretien précédent déclenche une panoplie de questions qui dépassent le simple enjeu d'impact environnemental d'un seul projet sur un seul site.

Comment peut-on accepter d'étudier les impacts d'un projet présenté comme étant tout petit et très « local »... quand on sait qu'il s'agit en fait d'un morceau d'un plus grand projet, bien planifié en coulisse, sans en demander une vision d'ensemble?

Comment peut-on accepter que cette tactique avouée soit une façon de faire acceptable?

Comment peut-on accepter cet aveu sans remettre en question le processus actuel d'audiences du BAPE (ou du moins son mandat!) et le processus parallèle de consultation sur l'avenir énergétique du Québec en cours en ce moment?

Est-il de plus en plus justifié de croire que certains décideurs de l'ombre⁴ instrumentalisent les divers processus de consultation du public dans le but de ne laisser pour seule fonction de permettre un certain défoulement encadré pour les quelques opposants qui réagissent à temps?

Bref, y a-t-il réellement consultation du public face aux enjeux énergétiques?

Je crois que ce projet d'infrastructure de liquéfaction et de regazéification doit être considéré dans son ensemble. Il est malhonnête, intellectuellement, de demander à la population d'évaluer un seul morceau de cette planification stratégique d'énergie dite « de transition », laquelle devrait s'inscrire dans une STRATÉGIE DE TRANSITION large par définition. Il y a d'autres solutions « de transition »... On l'oublie...

J'ai été choqué par la présentation de statistiques de sécurité des transports par camion qui ne témoignaient que de trois accidents mineurs en Norvège, sur une période de temps indéterminée... Pour une flotte de camions indéterminée... Sur un réseau routier complètement différent de celui du Québec.

J'ai été choqué d'entendre cette estimation de « **seulement 3 ou 4 bateaux par semaine** » sur le fleuve Saint-Laurent... Et de tout petits bateaux! Bien plus petits que le bateau de croisière *Queen Mary 2*.

J'ai franchement l'impression que quelque part, on s'amuse de la naïveté des gens à s'en taper sur les cuisses.

Quelle sera leur capacité réelle de chargement par semaine?

Je n'ai pas posé cette question. Je suis certain qu'ils peuvent charger plus d'un méthanier par jour.

Est-ce que le projet de routes «qui ne mènent nulle part»⁵, sur la Côte-Nord, a un lien avec le projet Stolt?

Car à Radio-Canada, on ne nous a parlé que d'écoles secondaires et d'aéroports...

Ah! Est-ce que le gaz naturel liquéfié peut aussi se livrer par avion?

4 <https://vimeo.com/115145979>

5 <https://www.facebook.com/video.php?v=941074879270853&pnref=story>

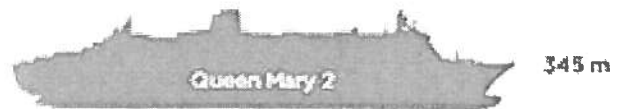
Voici un voilier⁶ de 60 pieds (18,3 mètres), un GRAND bateau de plaisance.



Et voici l'image comparative⁷ de la dimension des bateaux de Stolt :

« Le RMS Queen Mary 2 (« QM2 ») est un paquebot transatlantique [...] mis en service en 2004 [...]. Il fut à sa construction le paquebot à plus fort tonnage du monde. »⁸

Stolt compare la dimension de ses bateaux avec l'un des plus gros bateaux du monde pour démontrer qu'ils sont « petits ».



345 m



289 m



150 m

J'ai pris la liberté de compléter cette image comparative avec le « **grand voilier** » (à la même échelle).



18 m

6 <http://www.futuna-yachts.com/fr/>

7 <http://www.slngaz.com/fr/Projet>

8 http://fr.wikipedia.org/wiki/Queen_Mary_2

Le BAPE peut-il y faire quelque chose?

Je sais que le mandat actuel de ce BAPE ne peut s'auto-élargir à une vue d'ensemble correcte...
Et c'est ma plus grande déception.

Mais j'espère qu'il soit possible que les commissaires émettent une recommandation dans l'esprit de la suivante :

Attendu qu'au cours des consultations que nous avons tenues, il a été découvert que ce projet n'est en réalité qu'une portion d'un projet de développement d'une ampleur plus importante;

Attendu que les limites de notre mandat actuel rend impossible l'évaluation de l'ensemble des impacts potentiels;

Notre recommandation est de soumettre ce projet et son ensemble à une évaluation environnementale générique, laquelle inclura entre autres :

- l'évaluation des impacts causés par les divers modes de production/extraction de gaz;
- l'évaluation des provenances du gaz importé par le Québec;
- l'évaluation des impacts et des problématiques reliés à son importation, particulièrement du point de vue des infrastructures existantes et à prévoir;
- l'appréciation de l'acceptabilité sociale des Québécois face à la transformation de gaz DE SCHISTE importé, alors que les Québécois ont refusé d'en produire;
- la comparaison du potentiel de transition du gaz naturel (liquéfié ou non) avec les autres énergies ayant un potentiel de transition;
- l'évaluation du rôle géopolitique du Québec dans le marché des hydrocarbures.

Sinon, les Québécois se feront passer un autre sapin... Un de plus.

Car une fois l'usine construite et prête à produire, il y aura une offre supplémentaire d'hydrocarbures. La pression pour développer et rentabiliser l'investissement fait dans cette usine sera incontournable. Les autres projets, déjà planifiés dans l'ombre, auront alors la porte grande ouverte.

Les industries qui auraient tout avantage d'envisager un changement de leur consommation d'énergie vers les solutions soi-disant trop coûteuses à court terme, mais rentables et vertes à long terme, choisiront donc le gaz à moyen terme. Ce qui ralentit inévitablement la transition vers les énergies vertes. L'argument des bienfaits du gaz naturel comme énergie de transition sur 20 ou 30 ans est de la fumisterie. Les structures qu'on nous propose auront, de toute évidence, une durée de vie utile bien plus longue que ça.

De plus, je ne crois pas du tout que ce gaz naturel liquéfié soit destiné au marché « intérieur » du Québec afin d'aider nos entreprises à devenir plus vertes en délaissant le mazout. Ce gaz, j'en suis certain, est destiné à l'exportation en Europe, où le prix est plus élevé. Et ce gaz proviendra des États-Unis, où il est abondant, dû à leurs très malheureuses expériences dans le gaz de schiste.

Le Québec est donc géographiquement situé entre un marché fournisseur de gaz sale et plusieurs marchés de consommateurs prêts à le payer cher.

Et les Québécois n'auront eu droit qu'à un petit « BAPE éclair » comportant un jour et demi de questionnement pour se faire une tête et se positionner sur la question suivante :

Acceptons-nous de laisser une compagnie norvégienne privée s'installer chez nous afin de faire ce que nous, nous refusons de faire?

Je l'avoue, j'ai la prétention de voir clair dans ce jeu de nous soumettre une montagne de données scientifiques à analyser concernant un tout petit terrain spécifiquement visé, les émissions de GES, l'effet domino en cas de catastrophe...

On aimerait bien que SEULE soit évaluée CETTE PORTION DU PROJET.

Je suis extrêmement déçu par nos dirigeants actuels.
Je m'inquiète réellement pour l'avenir.

Ma vision, toute aussi pessimiste que malheureusement réaliste, de l'avenir qui se dessine est la suivante :

Nous devons vivre sur un territoire où passent des bateaux remplis de gaz naturel liquéfié qui s'ajouteront aux bateaux de bitume dilué de l'Alberta.

Nous devons vivre sur un territoire parsemé de pipelines de gaz et de pétrole qui vont tôt ou tard fuir dans l'environnement.

Nous devons vivre avec des trains qui déraillent et explosent de plus en plus fréquemment, vu l'augmentation exponentielle planifiée.

Nous devons vivre avec cet ajout de camions-citernes de gaz liquéfié au flot des autres camions résultant des stratégies de livraison *just-in-time* dont personne n'a vu venir les impacts il y a à peine 15 ou 20 ans...

« Au Canada le Comité interrégional pour le transport des marchandises (1999) et Delcan International Corporation (2006) confirment que la formule 'juste à temps' de livraison de marchandises figure parmi les facteurs expliquant la circulation croissante des camions. La livraison « juste à temps » aide les entreprises à être plus concurrentielles, du fait qu'elle réduit les dépenses liées au maintien de stocks importants. Toutefois, cela signifie que les camions font plus de voyages et en conséquence une pression additionnelle sur la circulation routière urbaine déjà saturée. »⁹

9 <http://www.archipel.uqam.ca/1961/1/M10714.pdf>

Actuellement, il y a des plans de communication¹⁰ grand public pour faire passer tous ceux qui expriment les mêmes craintes que moi pour des illuminés, des *nonistes*, des écolos plus verts que vert... Et potentiellement même des terroristes¹¹.

Nous devons vivre avec le fait que nous aurons eu l'occasion de changer ce destin et que nous ne l'aurons pas fait parce que nous nous sentions impuissants face à quelques individus au pouvoir.

Il s'agit d'un choix de société concernant notre propre survie à long terme et non d'un projet économique à court terme pour une poignée d'entreprises.

On tente par tous les moyens de nous détourner de la vraie question.

Alors voici celle qu'on pose aujourd'hui :

Est-ce que le projet STOLT est acceptable?

Le projet seul a déjà des impacts très discutables.

On nous fait miroiter 30 emplois pour Bécancour contre 31 kilotonnes de GES émis annuellement.

Chaque employé serait donc responsable de la production de 1000 tonnes de GES.

Y a-t-il beaucoup d'emplois plus polluants que ça au Québec?

La question évitée :

Est-ce que le Québec doit se lancer dans le marché d'exportation de gaz liquéfié?

Le projet STOLT, en tant que première pièce d'un plan d'une tout autre échelle, est la porte d'entrée d'un projet de nature au moins continentale sinon internationale. Alors NON.

Et CATÉGORIQUEMENT NON.

Je suis d'avis que ce serait une **HONTE** que le Québec, après s'être si fermement opposé à la production de gaz de schiste, s'approvisionne aux USA et en Alberta afin de le revendre sous une bannière norvégienne en Europe et en Asie.

¹⁰ <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/national/2014/11/18/001-fuite-strategie-communication-transcanada-pipeline.shtml>

¹¹ <http://www.reporterre.net/Comment-assimiler-les-ecologistes>

Le plan d'exportation de gaz de schiste nord-américain a clairement été dévoilé

En conclusion, voici quelques citations de l'audience remises dans un ordre cohérent. J'ai pris la peine d'indiquer les numéros de lignes des transcriptions de l'audience des 9 et 10 février 2015 dans le but de défier quiconque aurait l'idée de laisser croire que j'ai fait un montage de citations hors contexte afin de donner un sens différent à ce qui a été dit.

Pourquoi a-t-il fallu que j'y remette de l'ordre? Simplement... parce qu'il a fallu des dizaines de questions, de la part de simples citoyens comme moi, afin d'obtenir quelques réponses partielles.

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz inc.) : (Ligne 1721)³

« On fait affaire avec un fournisseur de gaz naturel qui, lui, va faire des achats. Il s'occupe du transport également. **On a un tout et on prend la molécule de gaz naturel qui nous arrive à l'usine.** »

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz inc.) : (ligne 3808)³

« Madame la Présidente, **il est impossible pour nous d'identifier d'où provient la molécule de gaz.** C'est un peu difficile pour nous de se prononcer sur si c'est moral ou non par rapport à l'exploitation des gaz de schiste à l'extérieur du Québec. »

Par M. Pierre Michon (MDDELCC) : (ligne 3828)³

« [...] Si c'est un gaz qui venait de l'étranger, **le ministère ne peut pas faire autrement que prendre pour acquis qu'il y a des réglementations strictes** aussi sur le plan environnemental, pour ce qui est amené dans le réseau. »

Par la Présidente : (Ligne 3623)³

« Juste une question technique. Est-ce que les navires méthaniers de cent cinquante-cent soixante-dix mètres (150 m-170 m) de long que vous avez en tête pour le moment, **est-ce que ces navires-là peuvent disons affronter l'Atlantique** par exemple, et est-ce que c'est des navires qui peuvent faire ce genre de traversée? »

Par M. Richard Brosseau (STOLT LNGaz inc.) : (Ligne 3630)³

« Madame la Présidente, **ce sont des navires qui peuvent faire la traversée.** »

Le lendemain, je suis revenu à la charge sur la question de la provenance et de l'éthique du gaz.

Et j'ai eu ma réponse.

Par M. Louys Patrice Bessette : (ligne 2037)¹²

« Écoutez, on nous a dit hier que la compagnie Stolt achèterait du gaz naturel provenant d'un fournisseur et que donc là, ils n'avaient pas vraiment de contrôle sur exactement la provenance du gaz, puis à la limite, je peux comprendre, c'est pas leur préoccupation principale.

Par contre, il nous a aussi été dit de la part du MDDELCC qu'il prenait pour acquis que le gaz naturel importé au Québec, que ce soit du gaz de schiste ou de d'autres sources, il prenait pour acquis que ce gaz-là allait être conforme au règlement du lieu de provenance.

Le BAPE sur le gaz de schiste a démontré dernièrement que cette industrie-là ne serait pas acceptable au Québec. Maintenant, dans le contexte des changements climatiques, de quelle manière ce ministère-là, le MDDELCC, de quelle façon il prévoit se pencher sur cette question plus éthique que technique d'importer du gaz de schiste provenant d'ailleurs plutôt, quand on a démontré que c'était pas acceptable ici? »

PAR Mme Diane Gagnon (Direction marché du carbone) : (ligne 2111)¹²

« **Alors on ne tient pas compte**, avec **notre système** à nous **qui est un outil économique**, de la provenance du gaz. [...] **Au niveau du marché du carbone, c'est pas quelque chose qu'on considère.** »

Donc l'industrie se fout de la provenance et de « l'éthique » du gaz... Le MDDELCC (*LCC veut dire Lutte aux Changements Climatiques!*) « prend pour acquis » que tout est correct... Et la Direction du marché du carbone ne « considère » pas cette question.

Au diable le bon sens!

¹² http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/installation_gaz_naturel-becancour/documents/DT2.pdf